

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



2^{ème} réunion du groupe de travail du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy.

02 Décembre 2009 à Albias

Présents	Excusés
Nicole LEVAVASSEUR, Commune d'ALBIAS Vincent GARNAUD, CCI 82 Vincent CUCROCQ, SIPF 82-31-65 Ofélia PEREZ-ROLAND, Conseil général 82 Nadine QUINTARD, Commune St Vincent d'Autrejac Carole DENNEQUIN, Mairie de St Antonin Nicolas REGNIER, Graine de terroir Elisabeth HONNONS, FDCUMA Jocelyn CROS, CA 82 Arnaud CHAILLOU, SDE 82 Nicolas GAYET, ARPE Pierre RAEVEN, VAISSAC Gérard THIERCELIN, CDD PMQ Philippe DARBOIS Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Julien BIRLINGER Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	M. CAMBON, Président du PMQ M. PIEUX, CAUE 82 M. DAVID, ADEME M. HUBELE CRPF Mairie de GINIALS Sabine MARTIN,

Objectifs de la réunion :

Définir des objectifs et proposer des actions pour atténuer l'impact environnemental et adapter l'agriculture et la sylviculture aux changements climatiques et énergétiques.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par Nicole LEVAVASSEUR, Adjointe d'ALBIAS
- Rappel état des lieux et objectifs pour le territoire en 2013
- Quelle répartition pour les objectifs en production d'ENR?
- Quelle est le bilan énergie/climat des agriculteurs/sylviculteurs?
- Quels objectifs pour les agriculteurs/sylviculteurs en 2013?
- Quelles actions pour les agriculteurs/sylviculteurs 2013?

1. Ouverture de la réunion par Nicole LEVAVASSEUR, Mairie de ALBIAS

Madame LEVAVASSEUR remercie les personnes présentes pour leur participation à la démarche d'élaboration du programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial.

2. Bilan de la dernière réunion

Julien Birlinger distribue le Compte rendu de la précédente réunion du groupe de travail, aucune remarque n'est formulée par les participants.

3. Choix des prochaines réunions

Les prochaines réunions du groupe de travail sont les suivantes :

- Vendredi 18 décembre 2009 à 14h à St antonin Noble val sur les habitants et les entreprises.
- Vendredi 8 janvier 2009 à 14h pour une réunion bilan, le lieu n'est pas décidé.

La prochaine réunion du comité se déroulera fin janvier, la date et le lieu seront fixée ultérieurement.

4. Présentation de l'état de lieux par Julien Birlinger

Julien BIRLINGER présente l'état des lieux, les objectifs retenus lors du comité de pilotage, une répartition de production pour les énergies renouvelables d'après le grenelle.

L'état des lieux tiré des multiples études réalisées sur le territoire du pays Midi Quercy indique que le fonctionnement du secteur Agriculture/Forêt :

- consomme 89 GWh/an.
- émet 149 982 tonnes de CO₂ /an.
- Produit 98,7 GWh de bois énergie.

5. Présentation d'objectifs par Julien Birlinger

Si on applique les objectifs du grenelle aux agriculteurs, voici les résultats pour 2013 :

Maitrise de l'énergie : - 5 GWh / an

Energies renouvelables : + 4 GWh/an

Gaz à effet de serre: Diminuer de 8 998 t CO₂/an

Cependant, le plan de performance énergétique vise 30% d'exploitations à faible dépendance énergétique en 2012 (-30% de consommation énergétique = 8 GWh) soit 40% en 2013 (=10 GWh). De plus, l'agriculture/sylviculture est la principale activité pour produire le bois énergie, le biogaz et les biocarburants.

Julien Birlinger propose la répartition suivante pour chaque acteur :

Bois énergie : 13,5 GWh / an

Consommation:

- ⇒ 50% élus soit 6,75 GWh/an (réseaux de chaleur)
- ⇒ 50% à répartir par autres acteurs.

Production :

- ⇒ 50% agriculteurs => horizon 2020
- ⇒ 50% autres => horizon 2020
- ⇒ Plate forme bois énergie => horizon 2013

Géothermie : 4,2 GWh / an => ensemble du territoire pas de problème

Solaire thermique : 2,1 GWh / an => répartir par acteur

Biogaz : 3,5 GWh / an => Agriculteurs

Hydroélectricité : 1 GWh / an => élus

Solaire photovoltaïque : 13,3 GWh / an => ensemble du territoire pas de problème.

Biocarburant : 6 GWh / an => agriculteurs : circuits courts.

Les membres du Groupe de travail valident les objectifs pour les énergies renouvelables, mais demandent que les collectivités consomment du biocarburant. Les modifications seront faites pour les objectifs relatifs à l'action CEP pour les élus.

Pour les objectifs relatifs à la maîtrise de l'énergie le groupe de travail retient les objectifs du plan de performance énergétique de 2012 (8 GWh).

Ainsi, les objectifs pour les agriculteurs sont les suivants pour 2013:

Maitrise de l'énergie : - 8 GWh / an

Energies renouvelables : + 10,17 GWh/an

- Bois énergie : Installation de 12 chaudières automatiques chez les agriculteurs soit 0,9 GWh/an

+ participer à la production de bois énergie pour atteindre 40 500 MAP en 2020.

- Solaire thermique : Installer 540 m² de panneaux solaire thermiques soit 0,27 GWh/an

- Biogaz : Méthaniser 4 800 tonnes de fumier soit 3,5 GWh/an

- Biocarburant : Cultiver 810 ha d'oléagineux, produire 600 000 litres et consommer 550 000 litres soit 5,5 GWh/an.

Gaz à effet de serre: Diminuer de 8 998 t CO₂/an

Modification des objectifs pour les collectivités locales en 2013:

L'action CEP voit son objectif en utilisation d'énergies renouvelables modifié ainsi :

- installer l'équivalent de 7 chaufferies comme celle de Caylus soit 6,75 GWh
- installer 200 m² de panneaux solaire thermiques
- rénover/installer une centrale hydroélectrique de 270 kW soit 1 GWh
- consommer 50 000 litres de biocarburants produit localement.

6. Les Actions

Après de nombreuses discussions, les membres du groupe de travail retiennent pour les agriculteurs les actions suivantes d'ici 2013 :

1. Mise en place de journées banc d'essai tracteur.
 - a. Objectif : 1 journée/an/communauté de commune soit 12 journées.
 - b. Contenu d'une journée : Analyser environ 8 tracteurs + préconisations sur l'utilisation du tracteur et sur la gestion de l'exploitation (TCS).
 - c. Pilote(s) : FDCUMA et Chambre d'agriculture.
 - d. Impact espéré : 100 tracteurs analysés soit un gain de 90 000 litres /an soit 0,9 GWh et 243 tonnes de CO₂ évités à partir de 2013.
 - e. Financement :
 - i. Cout d'une analyse : 110 €
 - ii. Planning :
 - 2010 : aider l'action à hauteur de 60€/analyse soit 2 000 € de subventions (département).
 - 2011/2012 : 100% du cout à la charge de l'agriculteur.
 - f. Remarques : organiser l'action pendant d'autres événements.
2. Mise en place d'un forum agriculture/énergie/climat.
 - a. Objectif : 1 forum /an sur le territoire du pays Midi-Quercy
 - b. Contenu d'un forum : Organiser des animations, des conférences, des visites de sites, présenter des retours d'expériences... sur le thème de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en agriculture.
 - c. Pilote(s) : PMQ, CPIEMQ (partenaires : chambre d'agriculture, FDCUMA).
 - d. Impact espéré :
 - i. Installation d'énergies renouvelables à hauteur de 10,17 GWh/an
 - ii. Mise en place de diagnostics énergétiques dans 30% des exploitations agricoles du Pays conduisant à 30% d'exploitations à faible dépendance énergétique (-30% de consommation énergétique) soit -8 GWh/an.
 - iii. Eviter l'émission de 4084 tonnes de CO₂.
 - e. Financement : ADEME, région, Département.
3. Mise en place de repas bio ou circuits courts dans les écoles du Pays Midi Quercy.
 - a. Objectif : 1 repas/mois/école du pays midi Quercy
 - b. Contenu de l'action :
 - i. Contenu d'un repas : circuit court avec / sans bio.
 - ii. 2010 : réaliser le bilan de l'action précédente.
 - iii. 2011/2012 : réalisation.
 - c. Pilote : PMQ
 - d. Impact espéré : 36 000 repas/an en 2013 soit un gain de 40 tonnes de CO₂/an.
 - e. Financement : FEDER
4. Développer le biogaz
 - a. Objectif : 1 installation biogaz sur le territoire en 2013.
 - b. Contenu de l'action : relancer, suivre, accompagner les projets déjà identifiés sur le territoire (St Vincent d'Autejac, Communauté de communes du Quercy verts).
 - c. Pilote : PMQ
 - d. Impact espéré : Méthaniser 4 800 tonnes de fumier soit 3,5 GWh/an soit 774 tonnes de CO₂.
 - e. Financement : temps agent.
5. Charte Forestière
 - a. Objectif : Coordination des acteurs de la filière bois.
 - b. Contenu de l'action : Mise en place et réalisation d'une charte forestière de territoire
 - c. Pilote : PMQ
 - d. Impact espéré : Production de 20 000 MAP en 2020 soit 20 GWh.

e. Financement : 30 000 € (FEDER + ETAT)

Conclusion

Les actions pour l'agriculture doivent permettre d'atteindre indirectement les objectifs suivant :

Maitrise de l'énergie : - 8 GWh / an

Energies renouvelables : + 10,17 GWh/an

Gaz à effet de serre: Diminuer de 8 998 t CO2/an

Prochaines réunions du groupe de travail :

18 décembre 2009 : réunion sur les habitants et les entreprises à 14h à St Antonin Noble Val.